

# 1 OUVRAGES

**Guillaume Henri, Dureau Guillaume & Silvent Franck (2002). *Gestion publique. L'État et la performance*. Paris : Presses de Sciences Po et Dalloz**

Ce livre constitue une remarquable synthèse des expériences visant à améliorer la performance des administrations publiques. Basé sur une étude comparative systématique des réformes de gestion publique au sein de huit pays (Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, Royaume-Uni, Italie, Pays-Bas, Suède), cet ouvrage décortique très intelligemment les subtilités et spécificités propres à chaque cas national. Après avoir rappelé les conditions générales dans lesquelles les changements administratifs sont intervenus (pressions sur les finances publiques, crise budgétaire, etc.), les auteurs centrent leur attention sur la survenue d'un nouveau modèle de gestion publique. Il décrit ce dernier en fonction de trois tendances principales partagées par les différents pays :

1. La création de processus plus ou moins formels de planification stratégique de l'action publique. Les différents pays se sont mis à réfléchir sérieusement aux objectifs des politiques publiques et aux missions des organismes administratifs, sous la pression de la contrainte budgétaire, notamment.
2. Une tendance à la séparation entre les fonctions de définition et de gestion des politiques. Un fort mouvement de contractualisation est perceptible dans les différents pays considérés par l'étude. Des agences administratives sont identifiées afin de gérer les politiques sur la base d'un contrat de prestations négocié avec les instances chargées de la définition des politiques, c'est-à-dire les autorités politiques (Parlement, gouvernement).
3. La définition de contrats de performance censés apporter une plus grande souplesse de gestion aux agences. Ces dernières obtiennent une enveloppe budgétaire pour réaliser leurs missions (définies dans leur contrat) et possèdent une autonomie accrue en terme opérationnel.

Les trois grands axes d'implantation et d'application de la gestion de la performance sont extrêmement bien fouillés et expliqués dans l'ouvrage. Les chantiers des réformes des huit pays auscultés sont décrits de façon détaillée et concrète. Les grandes tendances sont soulignées et expliquées. Par contre, on peut néanmoins regretter l'absence d'une vision plus critique sur ces transformations en cours. Certes, certains écueils potentiels sont évoqués (notamment la priorité excessive attachée à l'efficience au détriment de la dimension de service public ; ou l'accent exclusif mis sur les compétences et les missions des agences au risque de fragmenter l'action publique ; ou encore sur le fait que la délégation des compétences ministérielles sur la conception des politiques sectorielles peut conduire à une perte de contrôle sur l'action des agences), mais ceux-ci ne sont pas sérieusement étudiés. Cette faiblesse liée à l'évaluation des réformes entreprises, notamment par rapport aux conséquences des tendances observées, affaiblit quelque peu la pertinence de l'ouvrage. Néanmoins, il reste une référence précieuse pour appréhender concrètement, et de manière très

descriptive, les grands axes d'implantation et d'application de la gestion par la performance.

**Autres ouvrages dans le domaine public :**

**Kelsey Jane (1997). *The New Zealand Experiment*. Wellington : Auckland University Press/Bridget Williams Books**

Une étude exhaustive sur les conséquences sociétales des réformes administratives menées en Nouvelle-Zélande. Un ouvrage extrêmement précieux et fondamental pour comprendre les enjeux politiques, sociaux et économiques des mutations administratives.

**Peters Guy & Savoie Donald J. (Eds) (2001). *La gouvernance au XXI<sup>e</sup> siècle : revitaliser la fonction publique*. Québec : Les presses de l'Université Laval (PUL)**

Un recueil d'articles précieux dont l'objectif est de faire un tour d'horizon des problématiques liées aux réformes administratives. Des thématiques fort diverses sont touchées : les relations intergouvernementales ; l'évaluation de la qualité des services publics ; la ligne de démarcation entre public et privé ; l'avenir de la fonction publique ; etc.

**Kernaghan Kenneth, Marson Brian & Borins Sandford (2001). *L'administration publique de l'avenir*. Toronto (Ontario) : L'Institut d'Administration Publique du Canada.**

Un tour d'horizon des réformes administratives entreprises au Canada. Les enjeux et problèmes qui y sont liés sont abondamment discutés.

**Numéro spécial de la Revue Economique et Sociale (2002). *Service public : vers de nouvelles régulations*. No. 3.**

Ce numéro spécial de la Revue Economique et Sociale, réalisé sous la direction de Alain-Max Guénette (HEG Neuchâtel), regroupe 18 articles de chercheurs et universitaires suisses sur la situation helvétique en matière de réformes administratives.